LE SECTEUR DE LA PÊCHE MARITIME EN ALGÉRIE : ENJEUX ET RÉALITÉS

THE MARITIME FISHERIES SECTOR IN ALGERIA: CHALLENGES AND REALITIES

Sidi Mohammed Ryad CHIKHI

Doctorant en Management et politiques publiques

Université d'Oran 2 Mohamed Ben Ahmed

R.chikhi@hotmail.com

Résumé : L'objectif de cet article est d'explorer la relation qui existe entre les variations de la flottille de pêche en Algérie et son impact sur les quantités en ressources halieutiques capturées. Les résultats révèlent une régression globale de la taille de la flottille et des quantités capturées des pays méditerranéens (France, Italie, Espagne). Pour l'Algérie, le nombre de navires est passé de 2138 navires en 1994 à 4720 navires en 2014. Les quantités capturées ont évolué légèrement (110000t-140000t) entre 2000 à 2010 puis diminuent et se stabilisent en 2014 au même niveau de production qu'en 1993. La productivité annuelle passe de 87,16 % en 2001 à 38,15 % en 2013 avec un taux d'immobilisation des navires de 42,74 %.

Mots-clés: Secteur de la pêche, pêche maritime, ressources halieutiques, flottille de pêche, politiques publiques

JEL Classification : E61- O21- Q01 –Q28

Abstract: The objective of this article is t explore the relationship between th variations of the fishing fleet in Algeria an its impact on the quantities of fisher resources caught. The results reveal a overall regression of the size of the flee and of the quantities caught in th Mediterranean countries (France, Italy Spain). For Algeria, the number of vessel increased from 2138 vessels in 1994 t 4720 vessels in 2014. The quantitie caught evolved slightly (110000t-140000t between 2000 and 2010 and then declin and stabilize in 2014 at the same level o production as in 1993. Annual productivit rose from 87.16% in 2001 to 38.15% i 2013, with a ship-keeping rate of 42.74%.

Keywords: Fisheries sector, Sea fishing, halieutics resources, fishing fleet, public policies

1. Introduction

Le secteur de la pêche a un rôle économique important puisqu'il contribue à la sécurité alimentaire des populations, mais également à la création d'emplois. En 2006, les inscrits maritimes étaient environ 40 millions au niveau mondial, dont 90 % pratiquant la pêche artisanale (Love, 2010). Longtemps à caractère traditionnel, le milieu marin a connu ces dernières années des changements dans les pratiques de pêches et les instruments de capture utilisés. Fortement influencée par l'ouverture des marchés et des échanges, l'exploitation de la ressource halieutique dans la région méditerranéenne est principalement assurée par de petites et moyennes entreprises. Elles font face aujourd'hui à des enjeux et des défis croissants, tant pour répondre aux exigences locales, nationales, qu'internationales (Stevenson, 2013).

La mer méditerranéenne se caractérise par une ressource halieutique riche et diversifiée. Cette diversification concerne aussi les populations qui partagent et exploitent cette ressource. En effet, plus de 23 pays la bordent avec une population avoisinant les 470 millions répartis autour d'un littoral de 45 500 km de longueur. Elle dispose d'un plateau continental de 526 600 km² permettant ainsi une production de 300 000 t de poissons bleus par an et d'un volume d'importations allant jusqu'à 4,4 millions de tonnes (MPRH, 2015).

En Algérie, les inscrits maritimes algériens représentent 20% du total des inscrits dans la région, alors que la production halieutique ne représente que 12 % de la production globale de la région, soit environ 120 000 t par an (MPRH, 2015). En termes de flottille de pêche, celle des sardiniers représente 30 % du total de la flottille de pêche de la Méditerranée. En effet, ce n'est pas moins de 1200 bateaux qui pêchent de la sardine.

Depuis 2001, le gouvernement algérien a choisi d'inscrire le secteur de la pêche dans une dynamique de relance économique. Celle-ci visait à doter les gens de mer de moyens de production (flottille, motorisations, instruments de captures) plus performants afin d'augmenter la quantité de la ressource halieutique capturée et répondre ainsi à la demande croissante du marché local (MPRH, 2001, MPRH, 2003, MPRH, 2005).

À la lumière de ce qui précède, l'objectif de cet article est d'analyser le lien qui existe entre l'augmentation de la flottille de pêche et la quantité de ressource halieutique capturée. Plus précisément il s'agit de savoir s'il existe une corrélation positive entre l'évolution de ces deux variables.

L'ensemble de la démarche s'inscrit dans un cadre déductif. La méthodologie utilisée est principalement quantitative, complétée par l'analyse documentaire. Elle est justifiée par le besoin d'appréhender en partie les enjeux actuels du secteur de la pêche maritime. En ce sens, la démarche consiste à confronter les connaissances établies par la littérature aux données empiriques relatives à la pêche maritime en Algérie. L'interprétation des résultats va s'appuyer principalement sur la comparaison entre :

1- La taille de la flottille de pêche par année (*variable indépendante*) ;
2- Les quantités de la ressource halieutique capturée par année (*variable dépendante*).

Les données mobilisées se composent de statistiques recueillies auprès du ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques ainsi que des données de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Les données concernant l'évolution de la flottille globale, mais aussi, celle des immobilisations, reprennent le total du nombre des trois types de flottilles : *petits métiers, sardiniers, chalutiers*. Les

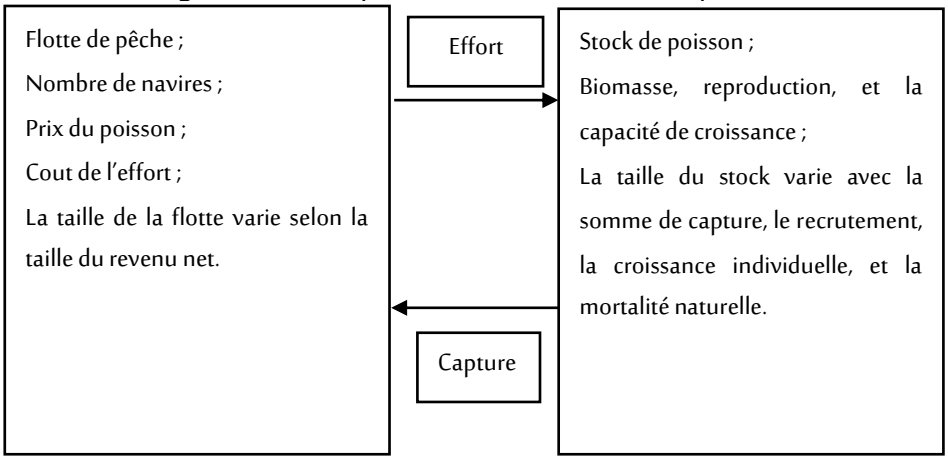
données concernant l'évolution la ressource halieutique capturée, sont obtenues en totalisant les différentes espèces débarquées : *Poissons démersaux, petits pélagique, gros pélagiques, requins et squales, crustacés, mollusques*.

1.1. La pêche maritime : définition et composantes

La pêche peut être définie comme étant « *l'action qui consiste à capturer dans l'eau des animaux qui y vivent et qui sont susceptibles de servir d'aliments* »[1]. Bien qu'elle soit simpliste, cette définition met l'accent sur les bases constituantes de l'exercice de l'activité de pêche. Fournir un effort orienté vers la capture d'un animal marin constitue en ce sens l'acte de pêcher. L'aquaculture, quant à elle, se définit comme l'« *élevage d'espèces aquatiques en vue de leur étude ou de leur commercialisation* »[2]. Dans les deux cas, que ce soit celui de la pêche maritime ou de l'aquaculture, l'exploitation des ressources marines, en tout ou en partie, en vue de la commercialisation est considérée comme une activité économique soumise aux réglementations et dispositions organisationnelles dictées par la loi. Le prix de commercialisation quant à lui, est directement lié aux lois du marché (*interaction entre l'offre et la demande*), [le marché étant un] : « *lieu où se confrontent, émanent d'individus rationnels, des offres et des demandes relatives à des biens dont les qualités sont définies et connues de tous* » (Dubois Patrick, 1993) cité par Camilleri and Feral (1996).

Ces définitions préalables donnent un premier éclairage sur de l'activité de pêche en général. Cependant, elles ne permettent pas de comprendre en profondeur la complexité et la diversité des enjeux qui existent dans le secteur de la pêche maritime[3]. Il est donc nécessaire de les compléter par la présentation des composantes fondamentales de la pêche maritime. Le schéma ci-dessous précise chacune de ces composantes, en mettant en évidence les liens, mais également la complexité du secteur de la pêche maritime.

Figure 1: Les composants fondamentaux d'une pêcherie



Source : traduit depuis Anderson and Seijo (2010).

Le stock de poissons est mesuré par rapport à la biomasse, et au capital en ressource naturelle existante. Son évolution dépend de la capacité de la ressource halieutique à se reproduire et à se renouveler, du recrutement dans le secteur de la pêche maritime, du niveau des revenus individuels, et du taux de mortalité naturel de la ressource. Le stock existant a donc une influence sur la variation des emplois au sein d'une pêcherie ainsi que sur le taux de croissance de revenus des individus qui exercent l'activité de pêche maritime.

Quant à la flottille de pêche, elle dépend également du stock de poissons. L'enjeu est de répondre à la demande du marché et d'assurer un revenu net permettant aux gens de mer de continuer à exercer leur activité. La production est fonction du stock de poisson disponible en mer (*variation selon : période, conditions climatiques, zone de pêche*) et l'effort de pêche *(nombre de sorties, engins utilisés*). Mais aussi, des dépenses lors de l'exercice de l'effort de pêche, ainsi que prix du poisson à la vente. La taille de la de flottille de pêche aura tendance à varier selon le niveau de revenu net à moyen et long terme. Dans le cas où le niveau moyen des revenus est trop faible, les pêcheurs seront plus enclins à quitter l'activité.

De tout temps, la pêche a été considérée comme la principale (*si ce n'est l'unique*) ressource dans l'alimentation des habitants du littoral. Aussi diversifiée soit-elle, la récolte et la capture d'espèces et végétaux marins se faisaient en tous lieux où il était possible d'accéder à la ressource, que ce soit dans des rivières, des fleuves, ou en mer, la pêche était convoitée et exercée par les embarcations les plus archaïques (Coutant and Lavieuville, 1903). Puis, avec le développement et le progrès des civilisations, les ressources marines sont devenues un produit répandu à l'intérieur des continents. Elles sont commercialisées et deviennent source de profit. Les richesses halieutiques passent ainsi d'une simple ressource marine qui permettait aux habitants du littoral de se nourrir à un produit commercialisable pouvant enrichir celui qui s'en occupe sérieusement. Dans ce cas, de par sa forte plus-value, l'exercice de l'activité de pêche devient un métier d'un excellent apport et pour celui qui s'y livre et pour la nation dont il fait partie puisque la production de poisson induit un effet d'entraînement pour l'ensemble des activités liées à la pêche, d'amont en aval.

1.2.L'activité de pêche maritime :

L'activité de pêche maritime peut être divisée en : petite pêche, pêche côtière, pêche au large, grande pêche (Plazaola and Lahi, 2016).

Pour sa part, le ministère de la Pêche et de l'aquaculture en Algérie adopte la classification suivante : pêche artisanale, pêche côtière, pêche hauturière, pêche océanique (MPRH, 2003).

Cependant, pour simplifier nous retiendrons une classification en deux branches (Coutant and Lavieuville, 1903) :

1. *La grande pêche :* ce type de pêche s'exerce à l'aide d'embarcations ou des navires de grands tonnages qui ont une capacité de pêche importante et qui peuvent rester en mer pendant des dizaines de jours, voire des mois. Les ressources pêchées peuvent être transformées ou conservées à bord du navire avant d'être débarquées à la pêche.
2. *La pêche côtière :* ce type de pêche s'exerce à l'aide d'embarcation ou de navires de moyenne ou de petite taille, elle désigne aussi toutes les autres pêches qui ne se font pas à l'aide de grands navires.

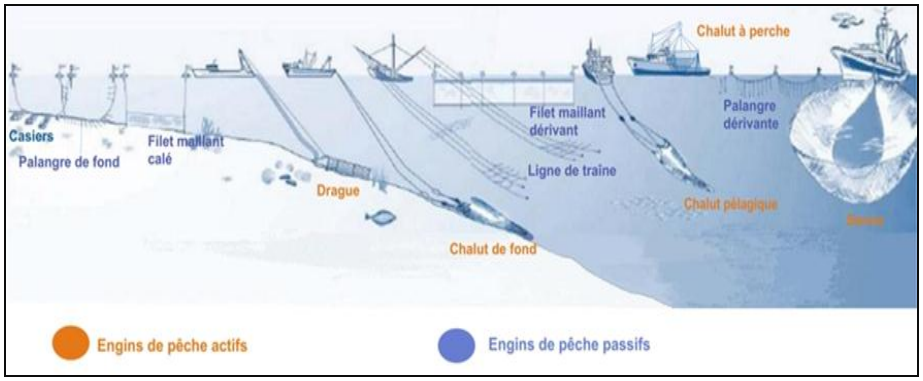
Cette division en deux branches distinctes données par l'auteur doit être encore mieux précisée à travers des caractéristiques plus « *techniques* » :

- **La grande pêche** est exercée par de grands navires : ce sont des unités de pêche dont la longueur dépasse les 25 mètres. Elles sont considérées comme des navires de pêche industrielle.
- **La pêche côtière** est exercée par des embarcations de moyenne et petite taille ne distinction doit être faite à ce niveau puisque la « ***pêche côtière*** » dite aussi « ***pêche artisanale »*** se divise en deux catégories : les

« petits métiers » qui représentent les unités de pêche de 6 à 12 mètres et *« les chalutiers »* qui représentent les unités de 16 à 25 mètres.

Ci-dessous une illustration qui démontre la diversité des embarcations et navires de pêche qui exercent leur activité dans des zones bien réparties et en utilisant des techniques de pêche bien définie puisque chaque type de pêche a ses propres normes, standards, et techniques :(*Filet maillons dérivant, Ligne de traîne, Palangre dérivante, etc.*).

Figure 2: Les engins de pêche



Source : Ifremer (08/08/2013)

Certains engins de pêche, de même que les techniques de capture utilisées sont récents. En effet, fortement influencée par la mondialisation des économies, on note une évolution continue significative des engins et des techniques de pêche.

1.3. Principaux enjeux de la pêche maritime

Le total de la production mondiale des ressources halieutiques n'a cessé de se développer depuis les années 1950 avec l'apparition de nouvelles techniques de pêche permettant ainsi l'accroissement des quantités capturées qui passent de 19

millions de tonnes en 1950 à près de 90 millions de tonnes en 1990, puis à 93,4 millions de tonnes en 2014 (FAO, 2016a, FAO, 2016b).

Dans le secteur de la pêche maritime, actuellement, l'un des principaux enjeux consiste à maintenir un équilibre entre la capacité de pêche et le stock en ressources halieutiques disponibles d'un pays. Dès lors, industrialiser ce secteur ou moderniser sa flottille de pêche renvoie directement à la notion d'augmentation des efforts de pêche (Troadec, 1989). Les trois catégories de flottille de pêche (*petits métiers, sardiniers, chalutiers*) vont s'affronter pour capturer un stock important de la ressource halieutique. Non seulement cette modernisation augmente le niveau de compétition au sein des pêcheries, mais elle ; « *entraîne* [également] *une diminution considérable de la main-d'œuvre employée* » (Camilleri and Feral, 1996). D'où l'intérêt de prendre en considération les aspects liés à la modernisation de la flottille de pêche : *« En pêche, le renouvellement de la flotte, ses rythmes et ses formes, ont une importance capitale. Il peut contribuer à la croissance de la production et des rémunérations. Il est aussi capable de déstabiliser cette activité, de provoquer une stagnation de la production et des revenus, donc une baisse de la rentabilité. »* (Eric, 1986).

Les faits sont toujours utilisés afin de confirmer une théorie, et en matière de pêche la théorie informe que (Eric, 1986) :

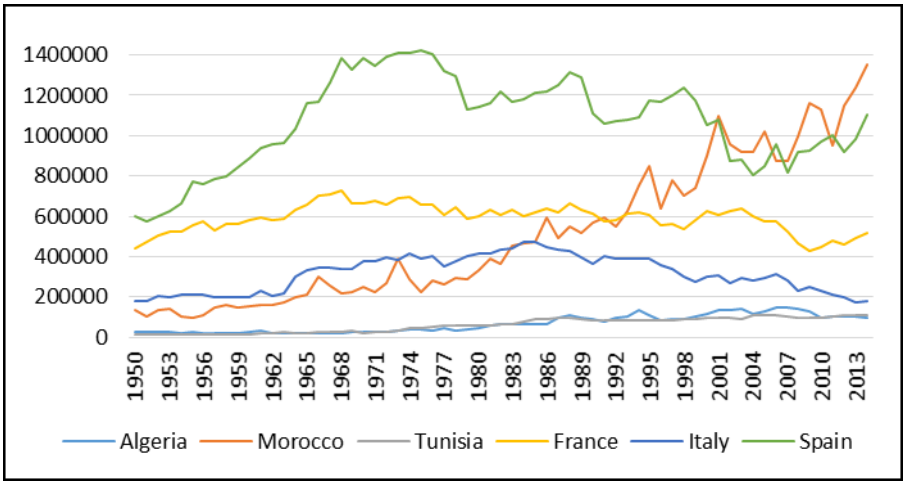
1. *« En matière de ressources renouvelables, un cercle vicieux tend à se constituer. La compétition pour la ressource engendre un accroissement des capacités de capture qui entraînent une baisse de rendement compensée par de nouvelles capacités de capture, et ainsi de suite. »*
2. *« La théorie nous dit que l'accroissement des revenus par unité d'effort de pêche passe par la diminution des capacités de capture et l'organisation de*

l'accès à la ressource et, qu'à défaut, on observera une course à la puissance conjointe à l'appauvrissement des stocks, celui-ci restant masqué par les gains technologiques d'efficacité. Elle avance que le prix se paie en subventions et aides diverses qui s'accroissent rapidement. »

2. L'évolution de la pêche maritime des pays de la région méditerranéenne

L'exploitation de la ressource halieutique a connu depuis les années 1950 une sensible augmentation. Dans des pays de la communauté européenne, la course à l'industrialisation a été favorisée par des politiques publiques d'aide au renouvellement de la flottille de pêche. En Méditerranée, il est possible d'avoir une appréciation sur l'évolution de la pêche maritime pour les six pays suivants : Algérie, Maroc, Tunisie, France, Italie, Espagne en faisant une comparaison entre les données de capture en ressources halieutiques, de la flottille de pêche, et des inscrits maritimes de 1956 par rapport à 2008 pour les pays voisins de l'Algérie.

Figure 3: Evolution de production des pays de la région méditerranéenne



Source : élaboré par l'auteur sur la base des données FAO (2017)

En 1956, la production en ressources halieutiques des pays de la région méditerranéenne a été de : (*l'Algérie : 21 170 t, le Maroc : 100 000 t, la Tunisie : 11 950 t, la France : 425 000 t, l'Italie : 209 016 t, l'Espagne : 761 049 t*). Si l'on tente d'analyser l'évolution de la pêche maritime pour ces mêmes pays, les données de capture de la ressource halieutique de 2008 indiquent que : (*l'Algérie : 138 861 t, le Maroc : 992 686 t, la Tunisie : 95 787 t, la France : 468 115 t, l'Italie : 232 641 t, l'Espagne : 917 960 t*) (Simonnet, 1961, FAO, 2014, FAO, 2016a, FAO, 2017). Une augmentation significative de la capture des ressources halieutiques concernant l'Algérie, le Maroc, et la Tunisie.

Pour l'Algérie, la production moyenne est d'environ 30 000 t entre 1950–1980. Après cette période, le niveau de production s'accroît considérablement et atteint 94 092 t en 1987, 106 434 t en 1988, puis 135 402 t en 1994 pour des taux de croissances respectives de : + 44 %/1987, + 13 %/1988, + 33 %/1994. Les quantités produites diminuent puis se stabilise autour d'un seuil moyen de 132 640 t entre 2000-2008. Le pic de production de 147 362 t est atteint en 2007. Cependant, après l'année 2008, le niveau de production tend à diminuer.

Pour le Maroc, la production moyenne a été d'environ 237 000 t entre 1950–1985. Après cette période, le niveau de production atteint 593 744 t en 1986 puis continue à progresser jusqu'à atteindre 1 094 433 t en 2001 pour des taux de croissances respectives de : + 26 %/1986, + 21 %/2001. Le seuil de la production se stabilise autour d'une moyenne de 1 044 850 t entre 2001-2014.

Pour la Tunisie, la production moyenne est d'environ 22 657 t entre 1950–1976. En 1977, le cap des 50 000 t est dépassé avec un taux de croissance de +11 %. En constante évolution, la production atteint 109 187 t en 2004 avec un taux de

croissance de +22 %. La moyenne de capture est maintenue autour de 103 889 t entre 2004-2014.

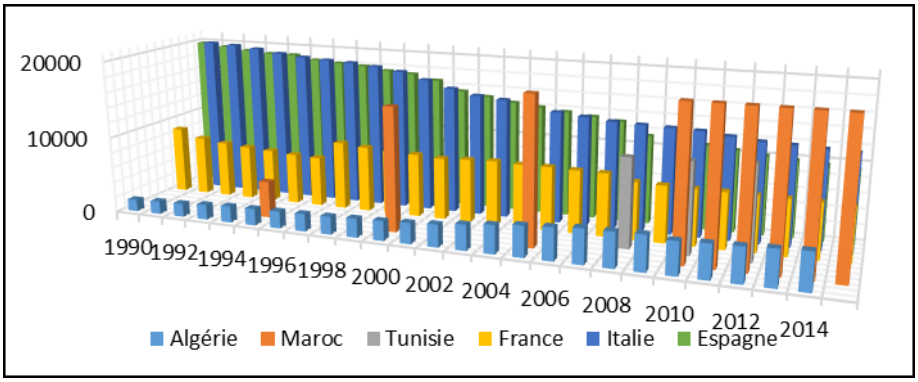
Une baisse de la production peut être constatée ces dernières années pour les pays tels que la France, l'Espagne, et l'Italie.

Pour la France, une augmentation soutenue de la production avec des taux de croissances positives entre la période 1950-1967. Le pic de production a été de 725 646 t en 1968. Depuis cette année, le seuil de production a connu une baisse graduelle jusqu'à atteindre une moyenne de 505412 t entre 2004-2014.

Pour l'Italie, la production évolue autour d'une moyenne de 202 601 t entre 1950-1963, puis se stabiliser entre 1964-1969 pour une moyenne de 334 808 t. après cette période, elle continue d'évoluer. Le pic de production de 471 859 t est atteint en 1984. Depuis, la production a diminué graduellement. Entre 2007-2014, la moyenne produite est de 219 565 t. En effet presque le même seuil de production qu'entre 1950-1963.

Pour l'Espagne, la production passe de 597 403 t en 1950 à 1 261 734 t en 1967. Elle continue d'évoluer et atteint le pic de 1 421 800 t en 1975. Après cette période, elle se stabilise autour d'un seuil moyen de 1 184 686 t entre 1976-2001. Elle enregistre un taux de croissance négative de -19 % en 2002, puis une production moyenne est de 908 969 t entre 2002-2013. Néanmoins, en 2014, la production est de 1 104 135 t, pour un taux de croissance de 12 %.

Figure 4: Évolution de la taille de la flottille des pays de la région méditerranéenne

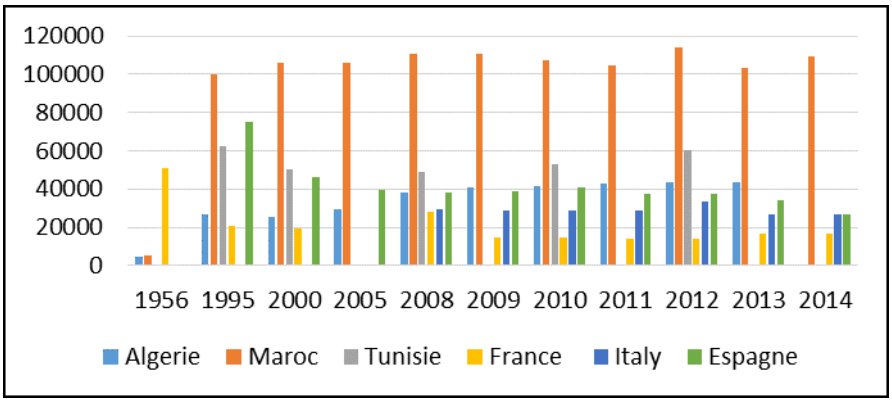


Source : élaboré par l'auteur sur la base des données FAO (2016a), Eurostat (2016)

Pour l'année 1956, en termes de flottille de pêche : (*l'Algérie : 935, la France : 14 800, le Maroc : 2000, la Tunisie : 2200/en 1952*). En 2008 et en termes de flottille de pêche : *(l'Algérie : 4441, la France : 7 373, le Maroc : 18 857, la Tunisie : 11 326, l'Espagne : 11 424, l'Italie : 13 613*) (Simonnet, 1961, FAO, 2014, FAO, 2016a, Sacchi, 2011, Eurostat, 2016). Une augmentation significative de la flottille de pêche peut être également constatée pour l'Algérie, le Maroc, la Tunisie. Par contre, la France a diminué sa flottille de pêche de moitié. Par absence de données en flottille de pêche de l'année 1956 pour l'Espagne et l'Italie, l'appréciation n'a pas pu être effectuée. Néanmoins, la flottille de pêche de l'Espagne et l'Italie ont connu une diminution de près de 50 % de leur flottille entre 1990 à 2015 (Eurostat, 2016). Dans le cas de la France, des incitations et aides financières ont été proposées aux gens de mer afin de désarmer les navires de pêche et d'opter ainsi pour des navires artisanaux. En ce sens, il s'agissait de trouver un équilibre entre l'effort de pêche et les stocks en ressources halieutiques. La transition vers un nouveau modèle de pêche durable était primordiale afin de garantir la pérennité et la continuité de l'exercice de l'activité de pêche dans

des conditions qui respectent l'environnement, mais aussi, d'inscrire l'exercice de cette activité dans un cadre d'exploitation et de pratique responsable.

Figure 5: évolution du nombre d'inscrits maritimes des pays de la région méditerranéenne



Source : élaboré par l'auteur sur la base des données Simonnet (1961), FAO (2014), FAO (2016a), Sacchi (2011), OECD (2016), OTED (2005)

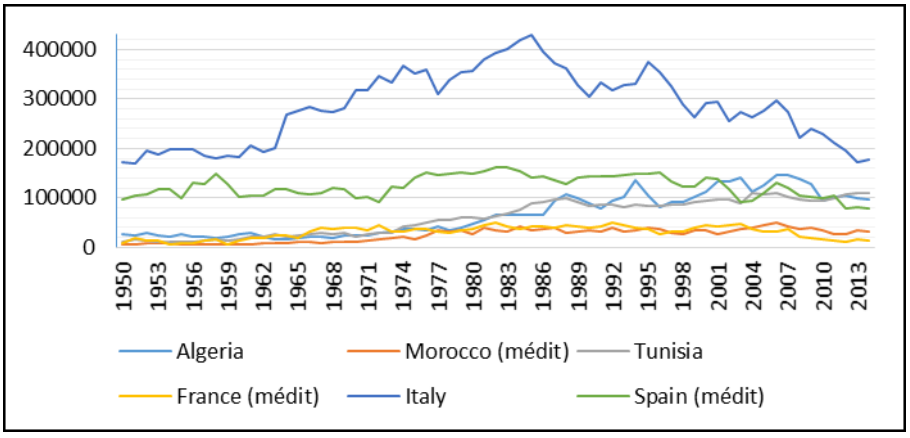
Concernant les inscrits maritimes, en 1956 : (*l'Algérie : 4800, la France : 51 000, le Maroc : 5500, la Tunisie : 9000/en 1952*). Concernant les inscrits maritimes en 2008 : (l'*Algérie : 38 500, la France : 27 982, le Maroc : 110 879, la Tunisie : 48 670, l'Espagne : 37 674, l'Italie : 29 562*) (Simonnet, 1961, FAO, 2014, FAO, 2016a, Sacchi, 2011, OECD, 2016). En effet, la variation de la flottille et celle en ressources halieutiques ont un effet sur les inscrits maritimes. Pour l'Algérie, le Maroc, la Tunisie une importante augmentation des inscrits maritimes peut-être constatée. Par contre, pour la France on constate une diminution de près de la moitié des inscrits maritimes, pour l'Espagne plus 2/3. Alors que pour l'Italie selon les données disponibles entre 2007 et 2014, une baisse de leur inscrit maritime est également constatée (OECD, 2016).

Par ailleurs, il est également important de préciser la superficie de la zone économique exclusive (ZEE) pour chaque pays : l'Algérie : 128 843 km², la France métropolitaine : 344 795,4 km², le Maroc : 280 453,1 km², la Tunisie : 99 763,7 km², l'Espagne : 561 681,9 km², l'Italie : 536 727,5 km² (MRGID, 2017). En comparant les six pays méditerranéens, l'Algérie et la Tunisie sont ceux qui détiennent les plus petites superficies.

2.1. La pêche maritime dans la mer méditerranée

Dans la section précédente, les indicateurs de la pêche maritime englobaient des données de la mer méditerranéenne et de l'océan atlantique. Cette sous-section a pour objectif d'analyser l'évolution de la pêche maritime en utilisant les données relatives à la mer méditerranéenne uniquement (Figure **6**). En ce sens, le changement des données concerne les pays suivants : Maroc, France, Espagne.

Figure 6: Évolution de production dans la zone méditerranéenne



Source : élaboré par l'auteur sur la base des données FAO (2017)

Pour le Maroc, la production moyenne est de 9 806 t entre 1950-1975. Puis la production augmente, et les plus importants taux de croissance sont de +55 %/1976,

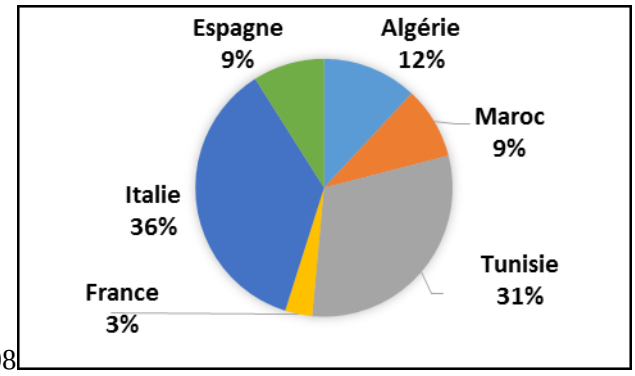
+41 %/1977, +49 %/1981. Après 1981, l'évolution de la production continue, mais avec des taux de croissance moins importants. La moyenne de production est de 34 695 t entre 1982-2005. Le pic est de 50 522 t en 2006, puis la production tend à diminuer.

Pour la France, la production moyenne est de 12 515 t entre 1950-1962. Elle augmente et atteint une moyenne de 37 611 t entre 1963-2007 avec un pic de production de 49 239 t en 1992. Cependant, depuis 2008, les quantités produites diminuent avec des taux de croissance négatives : -41 %/2008, -16 %/2011, -7 %/2014.

Pour l'Espagne, la production moyenne est de 113 026 t entre 1950-1974. Elle augmente et atteint une moyenne de 147 154 t entre 1975-1996 avec un pic de production de 162 994 t en 1982. Cependant, depuis 1997, les quantités produites diminuent. Elles augmentent légèrement en 2006, puis à baisser avec des taux de croissance -12 %/2008, -25 %/2008, -4 %/2014.

Depuis 1950 jusqu'à 1970, le secteur de la pêche maritime a connu une importante évolution (Noel, 2013). Les nouvelles méthodes et pratiques de pêche ainsi que le recours à la motorisation des navires de pêche s'inscrivait dans une logique capitaliste. Les différentes catégories de navires s'affrontaient pour accéder à la ressource et répondre à l'offre sans cesse croissante en ressources halieutiques. À la suite de cette exploitation effrénée, plusieurs tentatives de limitation d'accès à la ressource ont eu lieu de la part des pays européens afin de protéger les stocks halieutiques (OCDE, 2003).

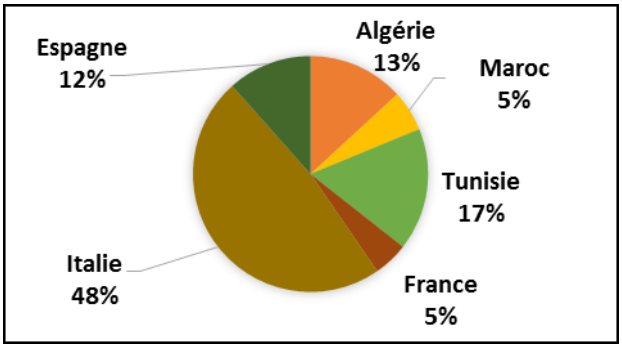
Figure 7: Total de la flottille de pêche en



2008

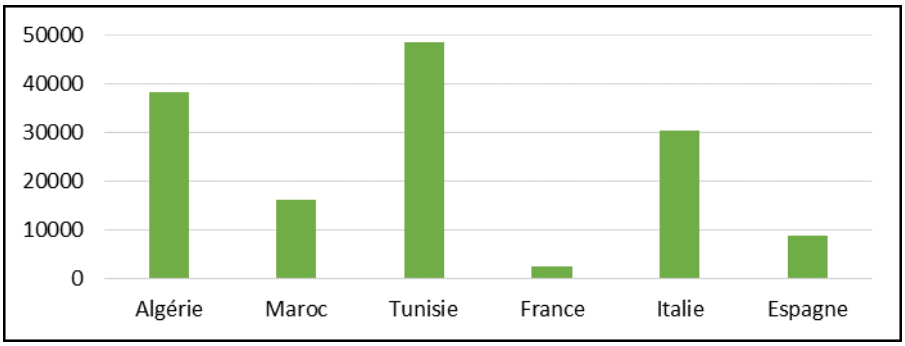
Source : élaboré par l'auteur depuis les données de Sacchi (2011)

Figure 8: Capacités de pêche en 2008 - (kW)



Source : élaboré par l'auteur depuis les données de Sacchi (2011)

Figure 9: Nombre des inscrits maritimes



Source : élaboré par l'auteur depuis les données de Sacchi (2011)

Dans la mer méditerranéenne, l'Italie dispose d'une taille de flottille et d'une capacité de pêche importante et d'un nombre d'inscrits maritimes moins important que celui de l'Algérie ou de la Tunisie. La taille de la flottille de pêche de la Tunisie est de 31 %. Elle est la deuxième plus importante après celle de l'Italie. Ceci est dû principalement au fait qu'elle soit composée d'un grand nombre d'embarcations non motorisées. Sur un total de 11 899 navires de pêche recensé en 2012, 55 % étaient des embarcations non motorisées contre 44 % d'embarcations motorisées (Meddeb, 2014). La taille de la flottille de l'Algérie constitue 12 % du total de flottille et 13 % du total de la capacité des six pays. D'autre part, le total des inscrits maritimes de l'Algérie est le deuxième après celui de la Tunisie.

Au contraire, les pays ayant un littoral sur l'océan atlantique : Maroc, France, Espagne ont un total de flottille, capacité de pêche, inscrit maritime, et quantités produites moins importants en mer méditerranéenne. À titre d'exemple, actuellement, la France métropolitaine dispose de 16 800 marins-pêcheurs, 4396 navires de pêche recensée en 2015 (Jarjaille, 2016), ces derniers activent sur une superficie de 11 millions de

km^2, alors que 2259 marins-pêcheurs et 1545 navires activent en méditerranée (Meunier et al., 2013). En effet, « *la France possède la deuxième plus grande superficie d'espaces marins au monde* » (Colas et al., 2015) dont la superficie du plateau continental méditerranéen est de 16 240 km^2. L'Algérie dispose de 13 700 km^2, le Maroc : 5 460 km^2, la Tunisie : 65 347 km^2, l'Italie : 110 750 km^2, l'Espagne : 58 225 km^2 (Sacchi, 2011).

Selon Lacoste (1931), le plateau continental sous-marin algérien « *n'a qu'une étendue peu considérable* ». Certes, le plateau continental est étroit (MATE, 2014, MATE, 2002). D'autre part, 70 % de sa superficie est accidenté et inaccessible a la pêche chalutière (MPRH, 2014). Toutefois, la zone de pêche sous juridiction nationale est de 9millions d'hectares dont seulement 2,2 millions d'hectares sont exploités (MATE, 2010, MATET, 2009).

3. Le secteur de la pêche maritime en Algérie

La succession des plans d'aide et de subvention à l'acquisition et au renouvellement des moyens de production dans le secteur de la pêche a permis le développement en termes de flottille, d'inscrit maritime, d'emploi, et de chiffre d'affaires. L'exercice de l'activité de pêche maritime repose principalement sur les évaluations des stocks en ressources halieutiques. Les études et analyses socio-économiques permettent quant à elles d'apprécier l'impact social de l'activité de pêche. Rares sont les études d'évaluation des stocks halieutiques sous juridiction nationale. Seulement quatre campagnes d'évaluation ont été menées respectivement en 1974, 1979, 1982, puis plus récemment en 2004 (Bennacer and Ait Atmane). La biomasse ou bien le stock halieutique total a été estimé à 500 000 t en 2005. Il se caractérise par une réserve importante en espèces dites « *grands migrateurs* » ainsi que d'autres espèces telles

que (*le poisson blanc, crustacés, coquillages…*). C'est sur cette base de référence que les planifications en termes d'investissement et d'injection des navires de pêches ont été faites (MPRH, 2005).

Tableau 1: principaux indicateurs socio-économiques du secteur de la pêche en Algérie

Indicateur	Unité	Année 2014	Moyenne (2010-2014)	Moyenne (1990-1999)	Année 1999
Production de a pêche	Tonne/an	100.150	102.000	99.930	89.818
Production aquacole	Tonne/an	1.700	2.110	437	250
Consommation apparente	Tonne/an	140.000		102.547	
Chiffre d'affaires (Filière pêche)	Milliards de dinars/an	46	/	/	/
Flotille nationale	Nbre	4.720	/	/	2.464
Inscrits maritimes	Nbre	44.479	/	/	25.000
Emplois	Nbre	82.000	/		26.500

Source : MPRH (2015, p. 11)

Au niveau national, en 2014, on recensait un total de 82 000 emplois directs et indirects dans le secteur de la pêche maritime. Le nombre des inscrits maritimes est de 44 479. Ces inscrits maritimes sont répartis comme suit (CAPA, 2015) :

- 10 % de patrons de pêche (soit 4448) ;
- 85 % de marins (soit 37 807) ;
- 5 % des mécaniciens (soit 2224).

Leur moyenne d'âge avoisine les 40 ans. Leur niveau d'instruction est réparti comme suit :

- niveau moyen : 47 % (soit environ 20 905) ;
- niveau secondaire : 23 % (soit environ 10 230) ;

Avec une formation dans le domaine de la pêche de plus de 90 % des inscrits maritimes.

Pour ce qui est de la flottille de pêche algérienne, elle est constituée de 4720 unités fin 2015, répartie comme suit :

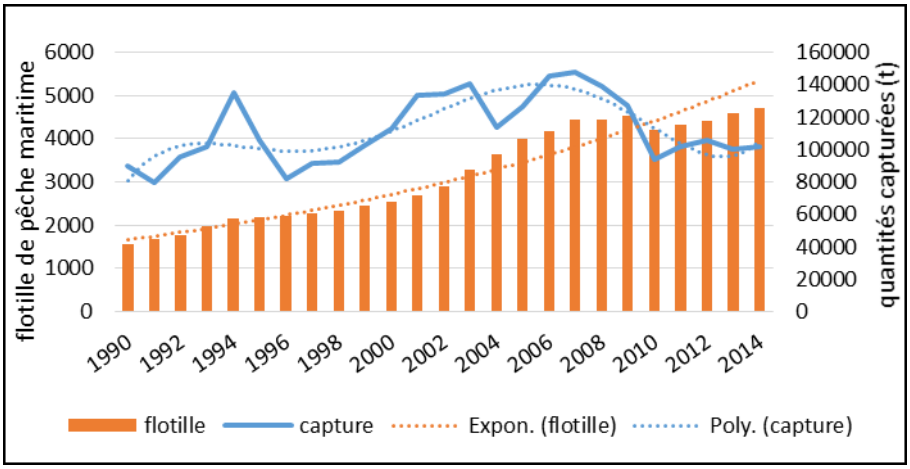
- 61 % de petits métiers
- 27 % sardiniers ;
- 11,5 % chalutiers ;
- 0,5 % thonier.

La mer méditerranéenne contient diverses espèces marines (*la crevette, le homard, la langouste, etc.*). Ces dernières années, le prix du poisson frais a connu une forte croissance : + 169,9 % entre 2002/2011, +6,01 % entre 2013/2014 et +12,39 % entre 2015/2016 (ONS, 2012, ONS, 2016, ONS, 2014). L'augmentation de la demande en poisson frais ainsi que la stagnation de l'offre sont quelques-uns des facteurs explicatifs de cette augmentation des prix (Anderson and Seijo, 2010). Cependant, d'autres facteurs peuvent y contribuer, tels que la forte spéculation dès le débarquement de la production sur les ports de pêche (Belabed, 2017).

3.1. Flottille de pêche et production halieutique en Algérie : évolutions comparées

La figure ci-dessous permet d'apprécier la situation du secteur de la pêche et de son évolution au niveau national.

Figure 10: Évolution de la flottille par rapport à l'évolution de la production globale en Algérie.



Source : élaboré par l'auteur sur la base des données de FAO (2014) et de MPRH (2014)

Le graphe ci-dessus représente à la fois l'évolution de la flottille de 1990 à 2014 (ordonnée de gauche), et celle de la production halieutique (ordonnée de droite). La flottille de pêche a connu une croissance régulière[4] et a presque triplé au cours des 25 dernières années, l'évolution de la production est erratique sur l'ensemble de la période. L'augmentation de la flottille de pêche n'a pas permis une augmentation significative de la quantité en ressources halieutiques capturée. Bien au contraire, le taux de production a baissé depuis, et l'on enregistre des taux de croissance négatifs puisque la production décroit de 2007 à 2010. Le pic de production de 147 363 t a été atteint en 2007. La baisse de la production commence en 2007, elle se poursuit jusqu'en 2010, puis se stabilise jusqu'en 2014 à son niveau de 1993. Le niveau de production reste tout de même insignifiant par rapport au nombre de navires mobilisés qui a plus que doublé (*2138 navires en 1994 contre 4440 navires en 2007*).

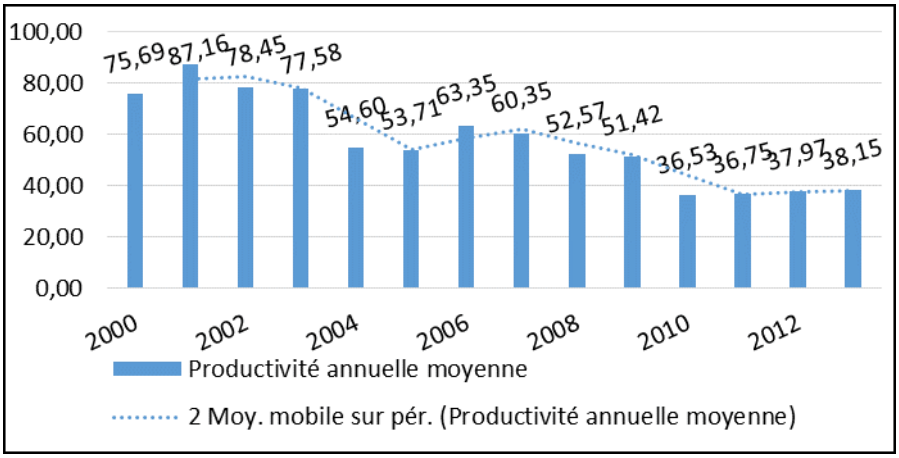
En effet, avec le même nombre de navires de pêche qu'en 1994, les quantités pêchées en 2007 auraient pu être capturées.

En l'année 2005, l'un des objectifs du plan de relance économique dans le secteur de la pêche maritime a été d'augmenter la flottille et de moderniser l'équipement de pêche (MPRH, 2005). Cependant, malgré la hausse de la flottille, la production globale a baissé, ainsi que la productivité annuelle moyenne. Deux principales explications sont possibles :

1. Soit que les conditions climatiques de ces dernières années n'aient pas permis aux producteurs d'effectuer l'effort de pêche. Cependant, le nombre de sorties des navires au niveau national a été en 2003 de 212 746 sorties, alors que pour les années 2011, 2012, 2013 il a été respectivement de 277 399 ; 270 918 ; 222 249 sorties (MPRH, 2014).
2. Ou bien que le stock en ressources halieutiques ne permet pas d'augmenter les quantités capturées, bien au contraire, l'augmentation de la flottille ne peut qu'augmenter les quantités capturées momentanément et participer ainsi au tarissement de la ressource halieutique.

C'est cette deuxième explication qui est retenue. Puisque, comme indiqué dans la première explication, le nombre de sorties n'a pas connu une baisse significative pouvant justifier la baisse de la capture en ressources halieutiques. En ce sens, l'augmentation de la flottille de pêche ainsi que la stagnation des quantités capturées ont eu des répercussions négatives sur la productivité annuelle moyenne.

Figure 11: L'évolution de la productivité annuelle moyenne par unité de pêche



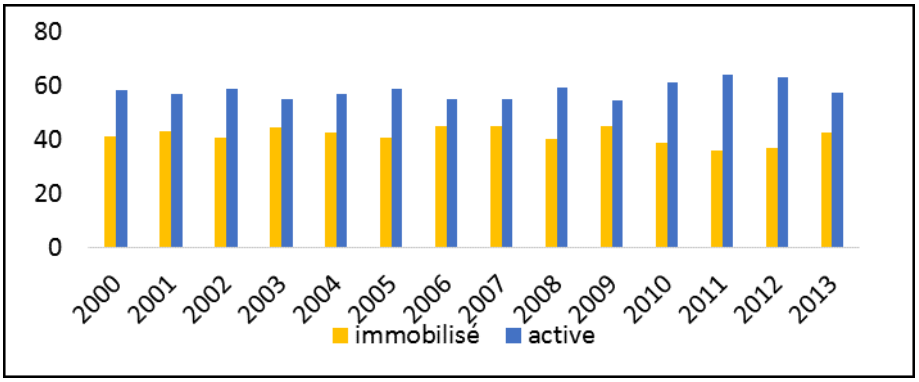
Source : élaboré par l'auteur sur la base des données de MPRH (2014)

La productivité annuelle moyenne est calculée sur la base de la quantité de poissons capturés annuellement par rapport au total de la flottille active de chaque année au niveau national. Elle n'a cessé de diminuer depuis l'année 2001 jusqu'à 2011 pour ensuite se stabiliser aux alentours de 35-40 Tonnes/unité pour les années 2011, 2012, et 2013. Cette variation est la conséquence d'un taux de croissance de la production nationale et une taille de la flottille qui elle, a connu des taux de croissance positifs soutenus. L'augmentation de la flottille de pêche et son industrialisation n'ont cessé de croître depuis l'indépendance. La volonté politique de faire face aux enjeux sociaux tels que la création d'emplois, de développement du secteur de la pêche, et de l'augmentation de la croissance économique sont quelques-uns des éléments qui ont poussé vers de telles décisions. En même temps, il était nécessaire de renouveler une partie de la flottille de pêche par divers dispositifs (ANSEJ, 2011) et de réaliser de nouveaux investissements et infrastructures permettant ainsi de mettre à disposition

des gens de mer des conditions plus favorables à l'exercice de cette activité. En Algérie la productivité a baissé pour deux raisons :

1. Parce que la production globale a baissé.
2. Parce que la flottille s'est accrue.

Figure 12: La flottille active et immobilisée globale en Algérie (en %)



Source : élaborés par l'auteur sur la base des données de MPRH (2014)

La figure ci-dessus représente en pourcentage la flottille active par rapport à la flottille immobilisée pour les 13 dernières années. Le pourcentage de navires immobilisés varie entre 35 et 50 % entre l'année 2000 - 2013. Bien que la flottille de pêche ait connu une augmentation sensible, le taux de la flottille active n'a pas connu un changement significatif. La diminution de la flottille immobilisée en Algérie entre les années 2009 à 2010 est principalement due à la volonté du gouvernement de procéder à un assainissement de l'ensemble des navires de pêche qui ne dispose pas des caractéristiques minimales à l'exercice de l'activité de pêche.

Parmi les causes de ce taux d'immobilisation élevé, des problèmes liés : aux pannes moteur, destruction partielle ou totale des outils et moyens de capture, obstruction de la coque du navire, manque de ressources financières pour maintenance du navire,

indisponibilité des pièces de rechange, ou tout simplement, que l'armateur[5] a décidé de se convertir et changer d'activité puisque les quantités de poissons capturés ne lui permettent pas d'assurer la continuité de son activité.

À travers les divers éléments qui ont été présentés, il est possible de constater qu'il y a une corrélation négative entre l'augmentation de la flottille de pêche et la quantité en ressources halieutiques capturées. Les efforts du gouvernement visant à accroitre la production dans le secteur de la pêche maritime en modernisant la flottille de pêche n'ont pas été concluants. Par ailleurs, il est important de souligner que cette stratégie de développement du secteur de la pêche maritime a été élaborée et conduite durant une période au cours de laquelle d'autres pays de la région méditerranéenne proposaient, à contrario, des subventions afin de désarmer leur flottille de pêche et ainsi, augmenter la productivité et assurer la pérennité et la stabilité des emplois. En effet, ainsi que ça a été souligné plus haut, la littérature enseigne que l'accroissement des capacités de capture[6] entraîne une baisse de rendement.

Ceci crée un cercle vicieux qui tend à se constituer au détriment de la ressource halieutique. La productivité globale à moyen et long terme tend à diminuer si la préservation de la ressource halieutique qui est une ressource tarissable n'est pas respectée. À terme, cette situation peut avoir un effet négatif direct sur les rémunérations et les emplois au sein du secteur de la pêche maritime.

4. Conclusion

Le développement du secteur de la pêche en Algérie repose-t-il seulement sur la condition de réalisation d'investissements et d'infrastructures ? Les quelques éléments du contexte de l'exercice de l'activité de pêche en méditerranée permettent d'avancer des réponses à cette question.

L'analyse de l'évolution des indicateurs (*production, flottille, inscrit maritime*) du secteur de la pêche maritime des pays de la région méditerranéenne donne la possibilité de les classer en deux grands groupes : 1 — ceux ayant une croissance de leurs indicateurs : Algérie, Maroc, Tunisie ; 2— ceux ayant une régression de leurs indicateurs : France, Italie, Espagne. Par ailleurs, l'analyse des indicateurs en mer méditerranéenne uniquement démontre que les pics de productions pour l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, la France, l'Italie, l'Espagne sont respectivement de : 147 362 t/2007 ; 50 522 t/2006 ; 110 882 t/2014 ; 49 239 t/1992 ; 471 859 t/1984 ; 162 994 t/1982. Sauf pour la Tunisie, tous les autres pays ont une baisse de leur production annuelle ces cinq dernières années.

En ce sens, une analyse approfondie du secteur de la pêche maritime en Algérie révèle ce qui suit :

1- Une augmentation de la flottille de pêche *(+79 % entre 2000/2013*) ;
2- Baisse de la productivité annuelle moyenne (*87,16 %/2001 contre 38,15 %/2013*) ;
3- Un taux d'immobilisation important des navires de pêche (42,47 %/2013) ;
4- Les quantités capturées ont évolué légèrement (*110000t-140000t*) de 2000 à 2010 puis diminuent et se stabilisent en 2014 au même niveau de production qu'en 1993.

Le développement du secteur de la pêche maritime a été effectué à travers le programme de relance économique ainsi que les divers dispositifs d'aide à la création d'entreprises. Les nouvelles acquisitions étaient motivées par la volonté de moderniser la flottille de pêche afin d'améliorer la productivité dans ce secteur. De fait,

l'augmentation de la taille de la flottille de pêche a augmenté momentanément la production en ressources halieutiques suivie par une baisse.

Ce constat permet davantage de confirmer la théorie avancée par (Eric, 1986). L'accroissement des capacités de capture a permis d'augmenter les quantités de ressources halieutiques capturées marquées par une baisse de 2007 à 2010 puis une stagnation. L'augmentation des quantités de poissons a été masquée par « *les gains technologiques d'efficacité* » puis il s'en est suivi une diminution des quantités pêchées dues à l'appauvrissement des stocks. En effet, une expérience similaire à celle des pays comme la France, l'Italie, ou l'Espagne risque de se répéter si aucune mesure afin d'adapter les capacités de pêche ou encore limité l'accès à la ressource n'est prise en considération.

D'autre part, le ministère de l'Industrie propose également, depuis l'année 2010, un programme national de mise à niveau afin de développer le secteur de la pêche maritime. Quelle signification peut avoir la notion de « mise à niveau », particulièrement dans un contexte de ressources naturelles tarissable ? Est-ce la même signification que celle pour le secteur industriel ?

À la lumière de ce qui précède, il existe bien des spécificités propres au secteur de la pêche maritime. En ce sens, est-il pertinent de proposer un même contenu de programme de mise à niveau pour des contextes différents ? Telles sont les questions qui peuvent ouvrir des perspectives de recherche.

Références bibliographiques

Anderson, L.G. & Seijo, J.C. 2010. Bioeconomics of fisheries management. Wiley-Blackwell, Ames, Iowa.

ANSEJ 2011. FICHE TECHNIQUE: Entreprise de pêche artisanale, Alger.

Belabed, S. 2017. La spéculation et le monopole à l'origine de la cherté du poisson. sudhorizons.

Bennacer, N. & Ait Atmane, F. 2012. L'allocation optimale des ressources naturelles ; Qu'en est-il des ressources halieutiques en Algérie ? Comportement des entreprises économiques face aux enjeux du développement durable et de l'équité sociale. Université Kasdi Merbah Ouargla, Algérie.

Camilleri, G. & Feral, F. 1996. Les politiques publiques de gestion des pêches en Méditérranée - France/Espagne.

CAPA 2015. Pour une contribution effective des filières de la pêche et de l'aquaculture à la diversification de l'économie nationale. In: MPRH (ed.) Salon International de la Pêche et de l'Aquaculture. Chambre Algérienne de la Pêche et de l'Aquaculture, Alger.

Colas, S., Neveu-Chéramy, L. & Rouxel, M. 2015. L'économie maritime en France. Problémes économiques, 3122, 57-62.

Coutant, E.C. & Lavieuville, G. 1903. Premiers éléments de pêche maritime et de navigation à l'usage des éléves du cours moyen des écoles primaires et des écoles de pêche du littoral, A. Challamel, Paris.

Eric, M. 1986. La flotte de pêche française de 1945 à 1983. Politiques et réalités.

Eurostat 2016. Flotte de pêche par type d'engins de pêche et puissance du moteur. 17/11/2016 ed.

FAO 2014. FAO annuaire. Statistiques des pêches et de l'aquaculture. 2012. FAO, Rome.

FAO 2016a. FAO annuaire. Statistiques des pêches et de l'aquaculture. 2014. Rome.

FAO 2016b. La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2016. Contribuer à la sécurité alimentaire et à la nutrition de tous. Rome.

FAO 2017. Fisheries and Aquaculture Information and Statistics Branch.

Ifremer. 08/08/2013. Les engins (2430fresque) [Online]. Available: http://wwz.ifremer.fr/peche/Le-monde-de-la-peche/La-peche/comment/Les-engins [Accessed 22/05/2017].

Jarjaille, I. 2016. Sauver le poisson... et les pêcheurs. Alternatives économiques, 359, 56-56.

Lacoste, L. 1931. La colonisation maritime en Algérie. Larose.

Love, P. 2010. Les pêcheries Jusqu'à l'épuisement des stocks?, OECD Publishing, Paris.

MATE 2002. Programme des Nations Unies pour l'Environnement : Plan d'Action Stratégique pour la Conservation de la Diversité Biologique en Région Méditerranéenne In: l'Environnement, M.d.l.A.d.T.e.d. (ed.). Alger.

MATE 2010. Seconde communication national de l'Algérie sur le changement climatique a la CCNUCC, Alger.

MATE 2014. 5eme rapport sur la mise en oeuvre de la convention sur la diversite biologique au niveau national Alger.

MATET 2009. 4eme rapport sur la mise en œuvre de la convention sur la diversite biologique au niveau national Alger.

Meddeb, S. 2014. Etude d'évaluation socioéconomique des activités maritimes en Tunisie. Plan Bleu.

Meunier, M., Daures, F. & Girard, S. 2013. Etat des lieux des secteurs pêche et aquaculture et de la consommation des produits aquatiques. Approche nationale (France) et régionale (Bretagne).

MPRH 2001. Le secteur de la pêche et de l'aquaculture en Algerie: capacités et perspectives, MPRH, Alger.

MPRH 2003. Shéma national de developpement des activités de la pêche et de l'aquaculture, MPRH, Alger.

MPRH 2005. Acte des premières Assises nationales de la pêche et de l'aquaculture, Ligne bleue du pêcheur, Alger.

MPRH 2014. Plan stratégique du CNRDPA 2014-2020 Zeralda, ALGERIE.

MPRH 2015. Contribution des filières de la pêche et de l'aquaculture au développement d'un système productif compétitif en Algérie. In: MPRH (ed.) Conférence Nationale sur le Commerce Extérieur. MPRH, Palais des Nations, Club des Pins, Alger.

MRGID 2017. The Marine Regions Geographic IDentifier.

Noel, J. 2013. La mondialisation des activités halieutiques: brève analyse géohistorique. Mappemonde.

OCDE 2003. La libéralisation du secteur de la pêche : Sa portée et ses effets. In: OCDE (ed.). OECD Publishing, Paris.

OECD 2016. Examen de l'OCDE des pêcheries : Statistiques nationales 2015. In: OECD (ed.). OECD Publishing.

ONS 2012. Indice des prix à la consomation. Collections Statistiques. ONS, Alger.

ONS 2014. Indice des prix à la consomation. Données statistiques. ONS, Alger.

ONS 2016. Indice des prix à la consomation. Données statistiques. ONS, Alger.

OTED 2005. Pêche durable, Agence Nationale de Protection de l'Environnement, Tunis.

Plazaola, J.-P. & Lahi, G. 2016. Tableaux de l'économie française. In: Insee (ed.). Institut national de la statistique et des études économiques, Paris.

Sacchi, J. 2011. Analyse des activités économiques en Méditerranée: Secteurs pêche—aquaculture. Plan Bleu, Valbonne.

Simonnet, R. 1961. Essai sur l'économie des pêches maritimes en Algérie. Revue des Travaux de l'Institut des Pêches Maritimes. ISTPM.

Stevenson, L. 2013. Développement du secteur privé et des entreprises favoriser la croissance au moyen-orient et en Afrique du Nord. Éditions Eska, Paris.

Troadec, J.-p. 1989. L'homme et les ressources halieutiques. Essai sur l'usage d'une ressource commune renouvelable, IMPRIMERIE LOUIS-JEAN, PLOUZANÉ.

[1] Définition donnée par le dictionnaire Logos Grand dictionnaire de la langue française 1976.

[2] Définition donnée par le dictionnaire le Petit Robert 2014.

[3] Certes, l'aquaculture a aussi un lien très fort et important avec l'activité de la pêche, mais dans le présent cas, l'intérêt sera porté uniquement à la pêche maritime.

[4] La baisse de la flottille de pêche entre l'année 2009 – 2010 est due à la radiation d'un certain nombre de navires de pêche considérés comme non conformes à l'exercice de l'activité de pêche maritime.

[5] L'armateur et le chef d'entreprise qui détient un navire de pêche afin de capturer la ressource halieutique.

[6] La capacité de capture peut être définie comme la quantité de poissons pêchés durant une période en l'absence de mesures de restriction d'accès à la ressource halieutique.